

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2023, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS.

Le président de l'Université de TOURS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie d'ORLEANS-TOURS, au titre de l'année 2023;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2023, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS :

Monsieur BARRERE Jérôme, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Université de Tours, Tours.

Monsieur CHETAILLE Benoît, assistant ingénieur, expert, Nantes Université, Nantes.

Madame DAVID Claire, ingénieure d'études de classe normale, Université de Tours, Tours.

Monsieur POUMEYROL Jerome, conservateur des bibliothèques, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame TEMPLERAUD Valerie, bibliothécaire hors classe, Université de Tours, Tours.

Madame HERVE Christèle, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Tours, Tours.

Fait à TOURS , le 09/05/2023

Le Président
de l'Université de Tours,

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI